

M. Power veut canadianiser notre aviation outre-mer

Le ministre de l'Air annonce aussi que l'on projette de prolonger l'entraînement des aviateurs et d'établir sur une nouvelle base le plan impérial d'entraînement aérien

Ottawa, 29 (C.P.) — Au cours d'une conférence de presse, hier, le ministre canadien de l'Air, M. C.-G. Power, de retour d'Angleterre depuis jeudi dernier seulement, a annoncé que, prochainement, l'on entreprendra, parmi les nations du Commonwealth britannique, des pourparlers en vue de prolonger l'entraînement aérien impérial. Selon le projet actuel, le plan sera non seulement prolongé mais établi sur une nouvelle base. M. Power, qui, à la suite de son entrevue, s'est rendu immédiatement dans un hôpital d'Ottawa où il suivra, pendant trois ou quatre jours des traitements pour une infection à la gorge, se mettra résolument à la nouvelle tâche qui l'attend, dès qu'il aura quitté l'hôpital.

Le ministre de l'Air a révélé qu'une partie importante de sa besogne outre-mer a été de canadianiser tout ce qui a trait à l'Aviation royale canadienne. "L'on se plaignait au Canada, dit-il, que les aviateurs canadiens étaient disséminés un peu partout et qu'ils n'avaient aucun contact avec le Canada. Nous allons tenter de les grouper autant que possible. Cela ne veut pas dire, cependant, que les Canadiens qui font partie de l'Aviation britannique devront en sortir, s'ils désirent y demeurer, ni que l'on empêchera nos jeunes aviateurs canadiens de s'inscrire dans la "R. A. F."

Voici d'autres déclarations importantes du ministre:

La proportion des Canadiens entraînés comme mitrailleurs et sans-filistes sera augmentée; la propor-

tion du nombre des pilotes demeurera la même;

une deuxième escadrille canadienne coopérera bientôt activement avec les troupes canadiennes; un officier canadien fera à l'avenir partie des commissions qui approuvent les commissions accordées dans l'aviation en Angleterre; des treize escadrilles canadiennes en service actif outre-mer, onze sont commandées par des Canadiens, et l'on espère que toutes les treize le seront aussi bientôt, tout comme les escadrilles qui suivront;

L'on est en train de prendre les mesures nécessaires afin que les listes des victimes de l'aviation soient transmises sans retard, et afin que toute la publicité nécessaire soit faite aux exploits des Canadiens.

* * *

Le ministre a précisé que, présentement, les pilotes canadiens entraînés qui obtiennent des commissions sont au nombre de trente-trois pour cent, lorsqu'ils sont en service au Canada, et de dix-sept pour cent, à leur arrivée en Angleterre. Il n'y aura pas de changements dans la nouvelle base de l'entente.

Les sans-filistes des écoles d'entraînement canadiennes obtiennent des commissions dans la proportion de deux pour cent et au Canada et outre-mer. La proportion sera portée à dix pour cent dans chaque cas. Quant aux mitrailleurs, ils obtiendront des commissions dans la proportion de cinq pour cent, au Canada, et de quinze pour cent, outre-mer.